



**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Vendredi 13 Août 2021**

OBJET : Désignation des élus au Comité Technique du Syndicat Mixte du PNRM -

Président de séance : **Monsieur Félix ISMAIN**

Secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 13 Août, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 10h par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Délégations du Comité Syndical au Président
2. Délégation générale du Comité au Président en matière de marchés et accords-cadres
3. Délégations du Comité Syndical au Bureau
4. Mise en place des Commissions
5. Désignation des représentants du PNRM auprès des différentes instances
6. Indemnités de Fonction du Président, 1^{er} Vice-Président et 2^{ème} Vice-Président
7. Indemnités de déplacement des élus
8. Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – L. BEAULIEU – k. BERNABÉ - C. EMMANUEL – N. LIMIER – S. NORCA – M-A. RAVIN -
Messieurs D. DINAL – E. DUFEAL – F. ISMAIN – M. NADEAU -

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr A. BIRON (Case-Pilote) - Mr J. MONFORT (Diamant) – Mr D. DELEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds-Saint-Denis) - Mr J-L GUIZONNE (Grand-Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) - Mr S. THALMENCY (Lorrain) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON (Marigot) - Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr R. BRITHMER (Morne-Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr G. GLONDU (Rivière-Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A APOCALE (Saint-Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr M. GOLBASAMY (Saint-Pierre) - Mr C. SAINT-CYR (Sainte-Anne) - Mr E. JULIAT (Schœlcher) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) – Mr L. OCCOLIER (Vauclin)

Pour les Communautés d'Agglomération

→ **Membres Titulaires** : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr L.L. CLEMENTE (CACEM) -

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **CTM** : Mr B.N. AZEROT à Mr F. ISMAIN – Mme F. CARIUS à Mme N. LIMIER – Mr J-C ECANVIL à Mr N. MONSTIN - Mr O. MARIE-REINE à Mme N. ACCUS-ADAINÉ - Mr J. ROSE à Mme K. BERNABÉ

→ **Communes** : Mme J. BAZABAS (Sainte-Marie) à Mr JC. VARACAVOUDIN (Macouba)

Membres titulaires absents

→ **Communes** : Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon) - Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) – Mr L. JOUYE DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr J. DOMERGUE (François) – Mr D. DOULIN (Lamentin) - Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce) -

→ **Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM)

Invités : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

Assistaient à la Réunion

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM par intérim et ses Collaborateurs

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique

Accusé de réception en préfecture
972-259720019-20210826-21-41-DE
Date de réception préfecture : 26/08/2021
- 22, 2311-1 et suivants.



PREFECTURE DE MARTINIQUE

- Vu** le code général des collectivités territoriales en ses articles 21.22
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant notamment, en son article 11,
- Vu** le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel régional de la Martinique,
- Vu** la loi n°2010-751 du 05 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social,
- Vu** le décret n° 2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la FPT,
- Vu** la délibération n°18-18 en date du 04 juin 2018 portant sur l'organisation des élections professionnelles 2018,
- Vu** le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu** la délibération n°21-29 en date du 04 Août 2021 portant élection du Président du Comité Syndical du Parc naturel régional de la Martinique,
- Vu** la délibération n°21-30 en date du 04 Août 2021 portant élection des Membres du Bureau du Comité Syndical sous la Présidence du Président élu,

Considérant que le renouvellement du Comité Syndical implique qu'il y ait de nouvelles nominations des représentants du Parc dans les instances internes et internes,

Considérant qu'il est demandé au Comité Syndical de procéder à ces nouvelles nominations.

Sur rapport du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Comité Syndical

Article 1

Désigne les représentants du collège des élus et leur composition au Comité Technique du Syndicat Mixte du PNRM, ainsi qu'il suit :

Membres Titulaires : 3	Membres Suppléants : 3
Jean-Charles VARACAVOUDIN – Mairie de Macouba	Jean MONFORT - Mairie du Diamant
Charles CYRILLE – Mairie du Prêcheur	Karine SALIBERT – Mairie du Morne Vert
<Georges GLONDU – Mairie de Rivière-Pilote	Christian PALIN – Mairie de Trinité

Article 2

Désigne Monsieur Charles VARACAVOUDIN délégué de la Ville de Macouba, comme Président du Comité Technique (CT).

Article 3

Cette délibération sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs du Syndicat Mixte et transmise au Représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le vendredi 13 Août 2021

Le Président,
Félix ISMAIN

